



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
Du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

**Procès-verbal de la huitième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 16 décembre 2009, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.**

**PRÉSENCES :**

M.	Serge Béhar	Président
M.	Rénald Goulet	Trésorier
Mme	Clarisse Dehont	Administratrice
M.	Daniel Deraïche	Administrateur
M.	Pierre de Billy	Administrateur
Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup>	Françoise Sorieul	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Marie Albertson	Vice-présidente
M <sup>me</sup>	Lyne Fafard	Administratrice
M.	James Monti	Administrateur

**AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M.	Jacky Rioux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 6 personnes assistaient à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

<b>09-08-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>19 h</b>
<b>09-08-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>09-08-03</b>	<b>Procès-verbaux du conseil d'administration : 2 et 16 septembre 2009</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption et affaires découlant des procès-verbaux</li></ul>	
<b>09-08-04</b>	<b>Correspondance</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Lettre à M. Jean-Louis Duchesne pour étendre la portée du mandat du Comité de suivi du Moulin à images aux animations dans le secteur de l'Espace 400<sup>e</sup>;</li><li>○ Lettre de félicitations au CCVQ.</li></ul></li><li>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Conseil de quartier de Saint-Roch, abattage d'arbres, 04-09-09 ;</li><li>○ Courriel de M. Benoît Bossé, Ville de Montréal, hôtellerie, 08-09-09 ;</li><li>○ Courriel de M<sup>me</sup> Flora Charlet, opinion sur le Livre Vert : Un regard neuf sur le patrimoine, 19-09-09 ;</li><li>○ Courriel de M. Léonce Naud, invitation à l'AGA de la Société des gens de baignade du 27-09-09 ;</li><li>○ Direction générale de la Ville de Québec, M. Alain Marcoux, Éclaircissements sur l'abattage d'arbres dans le quartier Saint-Roch, 05-10-09 ;</li><li>○ Accusé de réception, Bureau du développement touristique et des grands événements, animation à l'Espace 400<sup>e</sup>, 28-10-09 ;</li><li>○ Revue Urbanité, automne 2009 ;</li><li>○ Revue Développement social, novembre 2009.</li></ul></li></ul>	
<b>09-08-05</b>	<b>Plan d'action</b>	<b>19 h 20</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Comité circulation, stationnement et bruit</b></li></ul>	
	Rapport du comité; période de stationnement avec parcomètre; révision des conditions de stationnement dans le secteur de la colline Parlementaire	
	Questions et commentaires du public	<b>19 h 55</b>
<b>09-08-06</b>	<b>Interventions des membres du conseil</b>	<b>20 h</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Boulevard Champlain</li><li>• Place de l'Hôtel de ville</li><li>• Comité sur les établissements hôteliers</li><li>• Grands événements et vocation résidentielle du quartier</li><li>• Colloque de la Fondation des Rues principales</li></ul>	
<b>09-08-07</b>	<b>Période d'information réservée à la conseillère municipale</b>	<b>20 h 25</b>
<b>09-08-08</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	<b>20 h 35</b>
<b>09-08-09</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>20 h 45</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)</li><li>• Rapport du vérificateur général de la Ville de Québec 2008</li></ul>	
<b>09-08-10</b>	<b>Divers</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• La marche exploratoire, dépliant d'information</li></ul>	
<b>09-08-11</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>21 h</b>

#### **09-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 15

#### **09-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL DERAÎCHE, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-08-03 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 2 ET 16 SEPTEMBRE 2009**

- *Adoption des procès-verbaux des 2 et 16 septembre 2009*

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 2 septembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 16 septembre 2009.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-08-04 CORRESPONDANCE**

- *Lettres transmises*
  - Lettre à M. Jean-Louis Duchesne pour étendre la portée du Comité de suivi du Moulin à images aux animations dans le secteur de l'Espace 400e, 14-10-09 ;
  - Lettre de félicitations au comité de citoyen du Vieux-Québec (CCVQ).
- *Communications écrites reçues*
  - Conseil de quartier de Saint-Roch, abattage d'arbres, 04-09-09 ;
  - Direction générale de la Ville de Québec, M. Alain Marcoux, Éclaircissements sur l'abattage d'arbres dans le quartier Saint-Roch, 05-10-09 ;
  - Courriel de M. Benoît Bossé, Ville de Montréal, hôtellerie, 08-09-09 ;
  - Courriel de M<sup>me</sup> Flora Charlet, étudiante en géographie, désire avoir l'opinion du conseil sur le « Livre Vert : Un regard neuf sur le patrimoine », 19-09-09 ;
  - Courriel de M. Léonce Naud, invitation à l'AGA de la Société des gens de baignade du 27-09-09 ;
  - Accusé de réception, Bureau du développement touristique et des grands événements, animation à l'Espace 400e, 28-10-09 ;
  - Revue Urbanité, automne 2009 ;
  - Revue Développement social, novembre 2009.

#### **09-08-05 PLAN D'ACTION**

- *Comité circulation, stationnement et bruit*

M. Réналd Goulet présente au conseil de quartier le document qu'il a préparé afin de diminuer les irritants des citoyens du Cap-Blanc et du boulevard Champlain concernant la circulation et le bruit. Il propose un ordre de priorité des points à tenir en compte et insiste sur la nécessité que la Ville reçoive le document

avant le mois de mars.

Les membres suggèrent des ajouts au document : traiter de la pollution visuelle et faire une réflexion sur l'activité industrielle dans le centre-ville (notamment les activités du Port de Québec); haut-parleurs à l'extérieur des commerces ; bruit produit par les spectacles à petit et grand déploiement.

Le comité siègera avant la prochaine assemblée afin de finaliser le document. MM. Rénald Goulet, Daniel Deraîche et M<sup>me</sup> Lyne Fafard font partie du comité. M<sup>me</sup> Claudette Bhérier, de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean, participera à la réunion qui se tiendra le 11 janvier 2010.

- ***Période de stationnement avec parcomètre***

M<sup>me</sup> Claudette Bhérier, représentante de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean du Vieux-Québec, mentionne que la plupart des commerçants souhaitaient une augmentation de la période de stationnement avec parcomètre. La majorité affirme qu'une durée de deux heures maximum est trop courte. La plupart mentionnent qu'il serait préférable que les stationnements avec parcomètres soient d'au plus de 3 heures plutôt que 5 heures comme le suggère une des options du document de la Ville de Québec. La durée de 5 heures est trop longue pour les commerçants étant donné que ceux-ci préfèrent qu'il y ait un roulement sur les espaces de stationnements gérés par des parcomètres. En ce qui concerne les commerçants du Petit Champlain, ceux-ci ne désirent pas de changement par rapport à la réglementation actuelle. Par ailleurs M<sup>me</sup> Claudette Blais, du Comité des citoyens du Vieux-Québec, se montre favorable à la demande de l'Association des gens d'affaires de la rue St-Jean concernant la durée maximale de 3 heures pour le stationnement sur les espaces gérés avec des parcomètres. Par contre, au-delà de cette durée, il s'agit de stationnement de longue durée et, dans ce cas, les véhicules doivent être dirigés vers les stationnements hors rue. Les stationnements avec parcomètres doivent viser la rotation des véhicules. À noter que l'option du 3 heures ne fait pas partie des options soumises par la Ville.

#### ***Résolution CA-09-36***

##### ***Allongement de la période de stationnement avec parcomètre dans le Vieux-Québec***

Considérant la proposition présentée par la Ville de Québec relative à l'allongement de la période de stationnement avec parcomètre dans le Vieux-Québec;

Considérant les informations transmises par M<sup>me</sup> Claudette Bhérier, de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean, à l'effet que la demande initiale de l'association visait à étendre la durée maximale de stationnement avec parcomètre de 2 h à 3 h, sur les rues Saint-Jean, des Jardins, De Buade et côte de la Fabrique ;

Considérant les informations transmises par M<sup>me</sup> Claudette Blais, du Comité des citoyens du Vieux-Québec, ayant trait à l'importance de maintenir la rotation des véhicules sur les stationnements gérés avec des parcomètres et de diriger les véhicules en stationnement de longue durée vers les stationnements intérieurs;

Considérant que les besoins des résidents et de leurs visiteurs correspondent à ceux des commerçants en ce qui a trait à la pertinence de passer de 2 h à 3 heures la durée maximale de stationnement avec parcomètre.

**SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire recommande à la Ville de Québec d'étendre la période maximale de stationnement sur parcomètre à 3 h, sur les rues Saint-Jean (depuis l'avenue Honoré-Mercier), des Jardins, De Buade et côte de la Fabrique.

Adoptée à l'unanimité

- ***Révision des conditions de stationnement dans le secteur de la colline Parlementaire***

Comme il en a été discuté à la réunion de travail du 18 novembre dernier, la Ville souhaite que le conseil de quartier participe au comité de travail sur les révisions des conditions de stationnements concernant le secteur de la colline Parlementaire et aimerait que deux représentants du conseil de quartier se joignent au

comité. M<sup>me</sup> Lyne Fafard s'était proposée lors de la réunion, mais aucune résolution ne pouvait être formulée à ce sujet.

***Résolution CA-09-37***

***Comité sur la révision des conditions de stationnement dans le secteur de la colline Parlementaire***

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU** de nommer M<sup>me</sup> Lyne Fafard à titre de représentante du conseil de quartier au comité sur la révision des conditions de stationnement dans le secteur de la colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

**09-08-06 INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

• ***Boulevard Champlain***

M. Réналd Goulet propose de faire une résolution afin de transmettre une lettre au maire, M. Régis Labeaume, demandant la reconduction de la réglementation sur l'interdiction de la circulation des camions lourds en transit sur le boulevard Champlain. Une discussion s'engage sur la pertinence de demander que cette réglementation estivale soit liée aux grands événements (Moulin à images et Cirque du Soleil) ou devienne permanente. Les membres conviennent de demander que cette interdiction soit permanente.

***Résolution CA-09-38***

***Reconduction de la réglementation sur l'interdiction de la circulation des camions lourds en transit sur le boulevard Champlain***

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** de demander à la Ville de Québec de reconduire sur une base permanente la réglementation interdisant la circulation des camions lourds en transit sur le boulevard Champlain, durant la saison estivale. Une lettre sera transmise au maire de Québec, M. Régis Labeaume.

Adoptée à l'unanimité

M. Réналd Goulet préparera un projet de lettre.

• ***Place de l'Hôtel de ville***

M. Daniel Deraîche et M<sup>me</sup> Claudette Bhérer, de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean présentent différentes informations concernant le changement de vocation de la Place de l'Hôtel de ville et sur son animation. M<sup>me</sup> Bhérer mentionne que des discussions ont eu lieu avec la représentante des amuseurs publics. Par ailleurs, un bilan sera fait en janvier avec le Bureau du développement touristique et des grands événements concernant la place de l'hôtel de ville et la rue Saint-Jean. À suivre.

• ***Comité sur les établissements hôteliers***

Ce point n'a pas été abordé étant donné l'absence de M<sup>me</sup> Françoise Sorieul, responsable du dossier.

• ***Grands événements et vocation résidentielle du quartier***

M<sup>me</sup> Clarisse Dehont n'a pu participer à la dernière assemblée du comité de suivi sur le Moulin à images. Toutefois, elle a transmis ses observations par courriel à la responsable du comité au sein du Bureau du développement touristique et des grands événements. De plus, selon les informations obtenues, les membres du comité sont globalement satisfaits des mesures mises en place pour encadrer la diffusion du Moulin à images. Par contre, les participants au comité conviennent que ce sont les activités qui se déroulent sur la petite scène et certaines prestations des amuseurs publics qui créent les problèmes de bruit. C'est pour cette raison que le conseil de quartier a demandé, pour la prochaine année, d'étendre le mandat du comité de suivi du Moulin à images à l'ensemble des activités qui se déroulent dans le Vieux-

Port. Dans sa lettre du 28 octobre dernier, le Bureau du développement touristique et des grands événements dit prendre bonne note des suggestions du conseil de quartier sur ce sujet.

Par ailleurs, une discussion s'engage sur les activités qui pourraient se dérouler à l'AGORA du Vieux-Port à l'été 2010. Le conseil souhaite que cette question fasse partie du mandat du comité de suivi du Moulin à images. Sur ce sujet, M. André Martel vérifiera si la Ville a à intervenir dans la gestion des activités qui se déroulent à l'AGORA. Pour des membres du conseil, la Ville de Québec doit préciser ses conditions afin qu'il y ait une cohabitation entre les résidents du Vieux-Québec et les autres citoyens.

#### ***Colloque de la Fondation des Rues principales***

Le conseil prend acte du rapport de M<sup>me</sup> Françoise Sorieul sur sa participation au colloque de la Fondation des Rues principales.

### **09-08-07 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

M<sup>me</sup> Anne Guérette mentionne qu'elle a pris connaissance du Programme triennal d'immobilisations (PTI) afin de vérifier ce qui a été prévu pour le secteur, notamment en ce qui concerne le parc Notre-Dame-de-la-Garde. La Ville prévoit 30 000 \$ dans son PTI afin d'aménager le parc et pour l'installation de jeux pour enfants. En janvier, elle souhaite pouvoir donner des précisions sur le projet.

Concernant le parc de L'esplanade, il y a un montant de 350 000 \$ pour convertir la pataugeoire en jeux d'eau. La Ville a décidé de l'enlever étant donné que ce service demande beaucoup de surveillance et qu'il est difficile de trouver du personnel. De plus, il y a souvent des problèmes de salubrité de l'eau.

M<sup>me</sup> Guérette propose de former un comité pour voir les jeux d'eau qui sont installés dans les autres parcs de la Ville et effectuer un design de jeux d'eau. M. Serge Béhar se dit intéressé à participer à ce comité. Afin de discuter de la question, M<sup>me</sup> Guérette propose d'inviter M. Richard Marchand, de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, à l'assemblée de février.

Concernant le Marché du Vieux Port, M<sup>me</sup> Guérette mentionne qu'il n'y a pas d'argent prévu au PTI pour ce dossier. Elle fait des représentations dans ce dossier. M. Serge Béhar précise qu'au printemps dernier, dans une lettre au maire, le conseil de quartier a donné son appui au maintien du marché du Vieux-Port.

M<sup>me</sup> Guérette demande au conseil son opinion sur le besoin d'un hôtel de 350 chambres sur le site Saint-Vincent-de-Paul. Elle mentionne que la consolidation de la fonction résidentielle est une des priorités du conseil de quartier dans le plan directeur de quartier. M. Béhar mentionne que plusieurs hôteliers se plaignent qu'il est difficile de maintenir un fort taux d'occupation des chambres et que le ratio des résidences par rapport aux chambres d'hôtel est de 2 logements pour une chambre d'hôtel. En matière d'hôtels, M<sup>me</sup> Guérette précise qu'il y a déjà l'agrandissement du Capitole et le projet de résidences de tourisme dans le Vieux-Port. M. Pierre de Billy s'interroge sur la perte du patrimoine architectural sur le site du patro Saint-Vincent-de-Paul. M<sup>me</sup> Claudette Bhérier, de l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean, mentionne qu'elle demandera aux commerçants ce qu'il pense de la situation.

### **09-08-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**Îlot des Palais** En réponse à une question M<sup>me</sup> Anne Guérette précise qu'elle n'a pas eu le temps, depuis la fin de la campagne électorale, de s'occuper de ce dossier. Toutefois, elle déplore que la Ville ait enseveli 5 millions de dollars pour un projet qui n'a pas abouti. Les priorités tournent autour du Manège militaire, du Palais des Arts, des Franciscaines, mais elle n'a pas senti de la part des citoyens un intérêt pour ce dossier et la Ville n'a prévu aucun budget.

**Promenade Samuel-De Champlain** Étant donné son grand succès d'achalandage, un citoyen déplore le fait que le trottoir de la Promenade Samuel-De Champlain soit trop étroit. Il demande au conseil de quartier de faire les représentations nécessaires afin de s'assurer que les sections en planification intègrent des trottoirs plus larges. M. Serge Béhar mentionne que la section en planification est dans le quartier Sillery. Il invite le citoyen à s'adresser à ce conseil de quartier. Si le conseil de quartier de Sillery fait

quelque chose à ce sujet, le conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire pourra l'appuyer.

**Stationnement devant le Musée de la Civilisation** Un citoyen interroge le conseil de quartier sur le fait qu'il y ait un stationnement devant le Musée de la Civilisation. Il trouve déplorable d'accueillir les touristes arrivant en bateaux avec un stationnement au lieu de mettre des arbres et des aménagements plus conviviaux. Il demande s'il ne serait pas possible d'enlever le stationnement ou du moins le camoufler afin que les visiteurs qui arrivent par bateau soient accueillis correctement. M. Béhar suggère d'inclure ce point au document qu'est à préparer le comité sur la circulation, le stationnement et le bruit.

#### **09-08-09 TRÉSORERIE**

- *Paiement du secrétaire de rédaction*

##### **Résolution CA-09-39**

##### ***Paiement du secrétaire de rédaction***

**SUR PROPOSITION DE M. DANIEL DERAÎCHE DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 150 \$ à M. Jacky Rioux pour le secrétariat de rédaction du compte rendu du 18 novembre 2009 ainsi que du procès-verbal du 16 décembre 2009 du conseil de quartier du Vieux-Québec — Cap-Blanc — colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

- *Rapport du vérificateur général de la Ville de Québec 2008*

Les membres prennent acte du rapport

M. Rénald Goulet fait le bilan des dépenses du conseil de quartier.

#### **09-08-10 DIVERS**

- *La marche exploratoire, dépliant d'information*

M. André Martel précise que le dépliant concernant la marche exploratoire est accessible sur le site Internet de la Ville de Québec.

- *Rapport annuel*

Des informations sont données concernant le contenu du rapport annuel. M. Rénald Goulet propose d'inclure le rapport sur la circulation, le stationnement et le bruit au rapport annuel.

##### ***Hôtellerie***

Les membres tiendront une séance de travail avec la Ville sur le dossier de l'hôtellerie le mardi 2 février, à 17 h, à L'École des Ursulines, 3, ruelle des Ursulines.

#### **09-08-11 Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21 h 17.

---

Serge Béhar, président

---

Françoise Sorieul, secrétaire